

En Forêt : la sécurité avant tout !

À l'approche de la saison du bois de chauffage, il est essentiel de rappeler l'importance de la sécurité et de la prévention lors des activités en forêt, qu'elles soient professionnelles ou récréatives. Chaque année, de nombreux incidents surviennent lors de travaux de bois de chauffage, souvent dus à une méconnaissance des risques ou à un manque d'équipement adapté.



La Chambre d'Agriculture de Moselle, la Caisse d'Assurance-Accident-Agricole de Moselle et l'association Actions Forêt organise une réunion technique, qui s'adresse aux particuliers pratiquant l'auto-consommation, mais aussi usagers plus occasionnels de la forêt, comme les promeneurs, chasseurs ou cueilleurs. Tous sont concernés, à divers niveaux, par les risques forestiers.

Au programme, nous aborderons plusieurs thématiques clés : démonstrations pratiques d'abattage et de façonnage en sécurité, présentation d'un simulateur de découpe de bois en tension, exposition des principaux risques biologiques en forêt (maladie de Lyme, chenilles processionnaires, ambroisie...), ainsi qu'un rappel des règles d'organisation d'un chantier forestier sécurisé, notamment au travers des équipements de protection individuelle (EPI). L'objectif est de sensibiliser chacun aux bonnes pratiques et de réduire les accidents en forêt. Prévenir, c'est anticiper pour mieux se protéger.

Cette réunion gratuite est destinée en priorité aux adhérents d'Actions Forêts. L'inscription préalable est obligatoire et les inscriptions des non-adhérents seront validées en fonction des places disponibles.

L'inscription se fait par mail : actionsforets@gmail.com

ou par téléphone : 06.08.80.67.63

VENDREDI 24 OCTOBRE 2025

Parking au Marché Couvert

13h45 : Accueil-café

14h15 : Début des démonstrations

- Démonstration d'abattage et façonnage en sécurité
- Démonstration de découpe de bois en tension avec simulateur
- Exposition aux risques zoonoses et plantes allergisantes en forêt (lyme, processionnaires, ambroisie, ...)
- Organisation d'un chantier forestier – EPI

Organisation :

Chambre d'Agriculture de la Moselle : Yann Chabrol

Caisse d'Assurance-Accident-Agricole de Moselle : David Rivat

Association Actions Forêts : Jean-François Reinert, Jean-Paul Thiebaut



